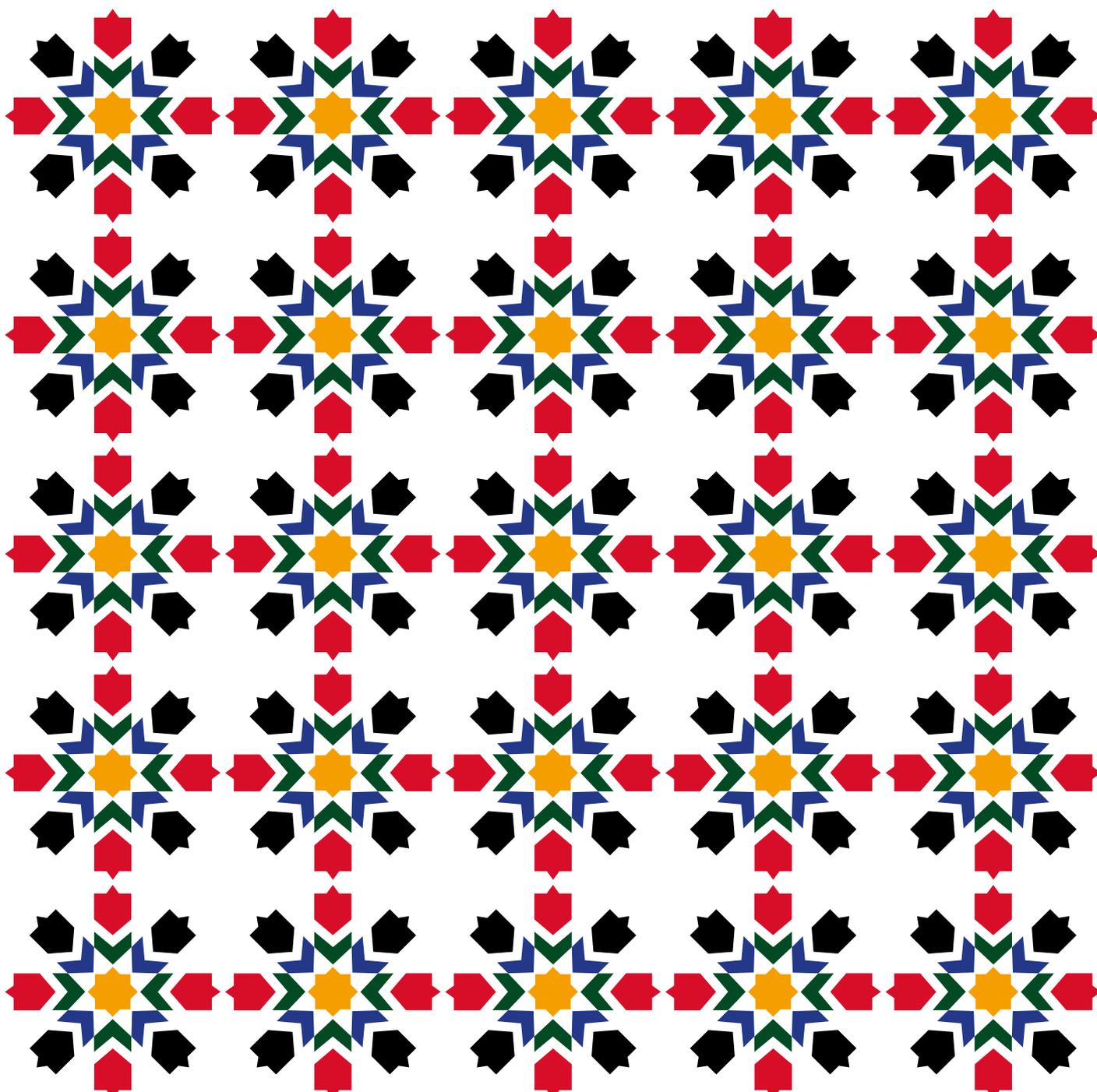


MASAR AL'AN MASAR AHORA

PROGRAMME RÉGIONAL AVEC
LE MONDE ARABE | AECID



MINISTERIO
DE ASUNTOS EXTERIORES, UNIÓN EUROPEA
Y COOPERACIÓN



aecid



Cooperación
Española

Catalogue général des publications officielles : <https://cpage.mpr.gob.es>

Copyright © 2024 Agence espagnole pour la coopération internationale au développement (AECID)

Illustrations : © 2024 AECID

Versions anglaise, française et arabe : traduction réalisée par l'Office d'interprétation des langues (OIL) du ministère espagnol des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération.

NIPO en ligne : 109-24-063-3

Édition non commerciale



sommaire

SIGLES ET ACRONYMES	2
----------------------------------	---

RÉSUMÉ	3
---------------------	---

01

NOUS TRAVAILLONS SUR CE QUI A ÉTÉ CONSTRUIT : LE PROGRAMME MASAR POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PROCESSUS DE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE DANS LE MONDE ARABE	5
---	---

02

NOUVEAUX DÉFIS, NOUVELLE APPROCHE	7
--	---

03

MISSION, OBJECTIFS, PRINCIPES ET CADRE STRATÉGIQUE	8
---	---

04

PRIORITÉS THÉMATIQUES	10
------------------------------------	----

4.1 EMPLOI ET CRÉATION D'OPPORTUNITÉS	10
État des lieux	
Cadre stratégique de coopération : UE et UpM	
Objectifs et lignes d'action	

4.2 TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ENVIRONNEMENT ET EAU	12
État des lieux	
Cadre stratégique de coopération : UE et UpM	
Objectifs et lignes d'action	

4.3 ÉGALITÉ DES GENRES	14
État des lieux	
Cadre stratégique de coopération : UE et UpM	
Objectifs et lignes d'action	

05

AXES TRANSVERSAUX	16
--------------------------------	----

5.1 LES JEUNES	16
-----------------------------	----

5.2 APPUI À L'INTÉGRATION RÉGIONALE : PROMOTION D'ESPACES DE COLLABORATION ET D'UNE PLUS GRANDE INTERCONNEXION ENTRE LES PAYS DE LA RÉGION	17
---	----

5.3 INCLUSIVITÉ	18
------------------------------	----

06

MODALITÉS, ACTEURS ET PARTENARIATS	19
---	----

07

GOVERNANCE ET STRUCTURE FINANCIÈRE	20
---	----

08

SUIVI, ÉVALUATION ET COMMUNICATION	21
---	----

Sigles et acronymes

AECID	Agence espagnole pour la coopération internationale au développement
BEI	Banque européenne d'investissement
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
CE	Coopération espagnole
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (sigle en anglais)
CISC	Conseil supérieur de la recherche scientifique (sigle en espagnol)
DCAA	Direction de la coopération avec l'Afrique et l'Asie
EM	États membres
FAL	Fondation Anna Lindh
FCAS	Fonds de coopération pour l'eau et l'assainissement (sigle en espagnol)
FIIAPP	Fondation internationale et ibéro-américaine pour l'administration et les politiques publiques
FMI	Fonds monétaire international
IDE	Investissements directs étrangers
IEMed	Institut européen de la Méditerranée
MAEUC	Ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération
MENA	Moyen-Orient et nord de l'Afrique (sigle en anglais)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCE	Office de la coopération espagnole
ONGD	Organisation non gouvernementale de développement
ONU	Organisation des Nations Unies
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PROTEC	Programme de transition écologique
RDI	Recherche, développement et innovation
ROM	Suivi axé sur les résultats (sigle en anglais)
TEI	Initiative « Équipe Europe » (sigle en anglais)
UE	Union européenne
UpM	Union pour la Méditerranée

Résumé

Dix ans après le lancement du Programme Masar et conformément aux dispositions du Plan d'action 2022-2023 de l'AECID (Agence espagnole pour la coopération internationale au développement), l'Agence a décidé de lancer le programme *masar al'an / masar maintenant*, une nouvelle initiative de coopération régionale avec la rive sud de la Méditerranée qui entend actualiser le programme Masar afin de l'adapter à l'évolution des besoins de développement, compte tenu du contexte actuel de la région et des nouvelles priorités de la coopération espagnole (CE), qui seront au cœur du futur 6e Plan directeur.

Le projet *masar al'an / masar maintenant* est le fruit d'un processus de réflexion, engagé en décembre 2022 en collaboration avec l'Institut européen de la Méditerranée (IEMed), auquel ont participé les principaux acteurs de la coopération dans cette région et partenaires de l'AECID et de la CE : Casa Árabe et Casa Mediterraneo, l'Union pour la Méditerranée (UpM), la Commission européenne, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Fondation Anna Lindh (FAL) et divers groupes de réflexion.

Le monde arabe est confronté à un certain nombre de défis qui compromettent son développement et laissent présager un avenir incertain, en particulier pour les groupes les plus vulnérables de la population. Ces défis sont, d'une part, les risques qui pèsent sur l'ensemble de la planète, à savoir la crise climatique et la crise alimentaire, sur lesquelles sont venues se greffer une crise économique et une crise sociale, déclenchées par la pandémie de COVID-19 et amplifiées par l'impact de la guerre en Ukraine, et, d'autre part, l'exacerbation des tensions régionales et l'escalade du conflit au Proche-Orient. La région pourrait ainsi se voir exposée à une aggravation dramatique de ses défis structurels (inégalités, manque d'opportunités, en particulier pour les femmes et les jeunes,

intégration régionale limitée et compétitivité).

Dans un contexte marqué par la nécessité d'une triple transition sociale, écologique et économique, la CE souhaite redéfinir et renforcer ses liens de coopération avec ses voisins du monde arabe, en s'engageant dans un projet de développement commun, fondé sur le dialogue et le vivre-ensemble, dans le but d'œuvrer à une plus grande intégration régionale. Le programme *masar al'an / masar maintenant* se veut la réponse de l'AECID aux problèmes complexes qui se posent aujourd'hui au monde arabe, afin de contribuer à un développement durable et inclusif en apportant des solutions pratiques basées sur la connaissance et l'innovation.

Le nouveau programme s'articule autour de trois domaines d'intervention : 1) la création d'emploi ; 2) la transition écologique, l'environnement et l'eau ; 3) l'égalité des genres. Trois priorités transversales ont également été définies : 1) le soutien aux jeunes ; 2) la promotion d'espaces collaboratifs pour une plus grande intégration régionale ; 3) l'inclusivité, par le renforcement des capacités des collectivités locales et leur participation au développement.

Pour mettre en œuvre ce programme, l'AECID renforcera ses relations avec les principaux acteurs régionaux et partenaires de l'Agence (UpM, FAL et IEMed), ainsi qu'avec le réseau des Casas (en particulier Casa Árabe et Casa Mediterraneo). De même, les projets et interventions régionaux seront financés et mis en œuvre en collaboration avec des organisations de la société civile des pays arabes et des organisations internationales, et des actions à l'échelle régionale seront définies en partenariat avec des acteurs clés de l'administration espagnole, tels que le CSIC (Conseil supérieur de la recherche scientifique), ou menées en collaboration avec des acteurs spécialisés de la CE, tels que la FILAPP.



PRIORITÉS THÉMATIQUES

**EMPLOI ET CRÉATION
D'OPPORTUNITÉS**

**TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
ENVIRONNEMENT ET EAU**

ÉGALITÉ DES GENRES

AXES TRANSVERSAUX

LES JEUNES

**INTÉGRATION RÉGIONALE ET
RÉSEAUX DE COLLABORATION**

INCLUSIVITÉ

INSTRUMENTS

MASAR CONECTA

**FINANCEMENT/MISE EN
ŒUVRE DE PROJETS**

**CONTRIBUTIONS ORGANISATIONS
INTERNATIONALES/ONU**

**CONTRIBUTIONS ORGANISATIONS
INTERNATIONALES COOPÉRATION
RÉGIONALE MÉDITERRANÉENNE**

**SUBVENTIONS
AUX ENTITÉS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE**

PARTENARIATS

UpM

IEMed

FAL

FIIAPP

CASA ÁRABE

CASA MEDITERRÁNEO

**ADMINISTRATIONS
PUBLIQUES ESPAGNOLES**

TRAGSA

01

Nous travaillons sur ce qui a été construit : Le programme masar pour l'accompagnement des processus de gouvernance démocratique dans le monde arabe

Le programme régional Masar de la CE avec la Méditerranée **a vu le jour en 2012 au lendemain du Printemps arabe, dans un contexte marqué par la montée en puissance des revendications politiques, économiques et sociales dans de nombreux pays du monde arabe.** L'Espagne, voisine immédiate du monde arabe, auquel elle est unie par des liens historiques, culturels et économiques, a voulu accompagner la région et contribuer au développement des processus démocratiques en cours.

C'est dans ce but qu'a été créé le « Programme pour l'accompagnement des processus de gouvernance démocratique dans le monde arabe », ou **Programme Masar** (« chemin » en arabe). Impulsé par l'AECID, ce programme est le fruit d'une réflexion et d'un travail menés en coordination avec le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, avec la collaboration de Casa Árabe et de Casa Méditerranée. L'évolution des processus enclenchés par le Printemps arabe a été inégale et le programme lui-même a dû s'adapter aux réalités sociopolitiques de chaque pays.

Si, au moment de son lancement, l'objectif principal du programme Masar était la gouvernance dans la région, en 2019, il a incorporé un deuxième axe, qui est devenu une ligne de travail phare de la CE dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) : **Masar Genre**. Ce nouveau projet avait pour ambition de renforcer les connaissances, les capacités et les compétences des femmes arabes dans le processus de construction de la démocratie, en tenant compte des aspects liés à l'adaptation de leur rôle social et politique et en promouvant une plus grande autonomie, ainsi que la reconnaissance et la visibilité de leur contribution au développement économique. Quatre lignes d'action ont été tracées :

- La protection des droits des femmes, par l'adoption des modifications juridiques nécessaires pour éradiquer la discrimination fondée sur le genre et par le renforcement des capacités institutionnelles afin d'intégrer la perspective de genre.
- La participation politique et l'agenda « femmes, paix et sécurité », dans le but de contribuer à l'autonomisation politique des femmes.
- L'autonomisation socio-économique, par le biais d'actions visant à garantir l'égalité d'accès des femmes et des filles à l'éducation et à la formation, au marché du travail et aux ressources productives.
- La formation des médias, à travers des actions de sensibilisation à l'importance des droits des femmes et de l'égalité des genres.

Parallèlement, et dans la cohérence du 5e Plan directeur 2018-2021, le programme Masar a été actualisé pour inclure un nouveau volet axé sur la gestion des ressources en eau. L'eau est un élément essentiel pour éradiquer la pauvreté et assurer le développement durable, et pour atteindre de nombreux ODD. Le programme **Masar Eau** s'appuie sur l'expérience des administrations espagnoles en matière de gestion de l'eau et sur l'expertise accumulée par la CE, notamment à travers le Fonds de coopération pour l'eau et l'assainissement (FCAS, selon le sigle en espagnol) en Amérique latine et aux Caraïbes, ainsi que sur les travaux antérieurs réalisés dans le domaine de l'environnement dans le cadre du programme Azahar.

L'objectif général de Masar Eau, qui était de contribuer à la gestion durable de l'eau dans la région, se déclinait en trois objectifs spécifiques :

- Soutenir la gestion publique et intégrée de l'eau en promouvant une gouvernance efficace de cette ressource.
- Améliorer et développer les services d'eau et d'assainissement de manière efficace et équitable.
- Promouvoir l'utilisation efficiente de l'eau dans l'agriculture grâce à la modernisation des systèmes d'irrigation.



02

Nouveaux défis, nouvelle approche

Depuis le lancement du programme Masar il y a dix ans, la Méditerranée a fait l'objet d'une profonde transformation, tout comme le contexte international.

La Méditerranée concentre la plupart des défis de l'agenda mondial : changement climatique, polarisation, crise énergétique, inégalités croissantes, crise alimentaire aggravée par les effets de la guerre en Ukraine et instabilité régionale liée au conflit au Proche-Orient. Cette région est aussi un espace à géométrie variable où convergent les dynamiques du Proche-Orient, celles du continent africain et les équilibres géostratégiques des principales puissances mondiales.

Conformément au **mandat inscrit dans le Plan d'action 2022-2023 de l'AECID**, l'Agence a lancé un processus de réflexion en 2022, en collaboration avec l'IEMed, afin de proposer un renouvellement du programme Masar qui permettrait à la CE de répondre aux défis et de saisir les opportunités qui se présenteront à la région au cours des prochaines années. C'est ainsi qu'un séminaire de réflexion interne sur l'avenir de ce programme régional a été organisé le 16 décembre 2022. Puis, à la fin du mois d'avril 2023, un deuxième séminaire intitulé « Coopération au développement en Méditerranée : tendances et enjeux à venir » a été organisé par l'IEMed et l'AECID avec le concours d'experts et d'acteurs internationaux et la collaboration et la participation de Casa Árabe.

L'une des principales conclusions de ces réflexions a été la nécessité de prendre en compte un facteur démographique fondamental, appelé à marquer l'avenir socio-économique, politique et culturel de la région : le poids considérable des jeunes dans les sociétés arabes. Il a donc été jugé essentiel d'orienter le nouveau programme régional vers **les jeunes**

en les plaçant au cœur de toutes les interventions en tant qu'élément transversal, et de favoriser une **croissance économique inclusive et la création d'emplois** en tant que composantes clés de la lutte contre les profondes inégalités qui existent dans la région.

Par ailleurs, il a été constaté que les réseaux et les organisations internationales pour l'intégration régionale en Méditerranée étaient insuffisants, ce qui rend d'autant plus pertinente l'ambition de l'Espagne de **renforcer les réseaux et les organisations existantes** pour soutenir plus efficacement les processus d'intégration régionale. L'AECID entend ainsi intensifier sa collaboration stratégique avec les deux principaux acteurs et partenaires à vocation régionale, l'UpM et l'Union européenne (UE), avec lesquelles des synergies et des complémentarités seront recherchées en matière de stratégies.

Enfin, l'accent a été mis sur la nécessité de s'appuyer sur une méthodologie basée sur la connaissance et l'innovation en tant qu'éléments distinctifs du nouveau programme pour apporter une réponse adéquate au nouveau contexte de développement de la région.

Ce nouveau cadre qui régira les relations avec le monde arabe tient également compte de la **réforme de la CE actuellement à l'œuvre**. La loi 1/2023 du 20 février 2023 sur la coopération pour le développement durable et la solidarité mondiale marque le début d'une série de réformes profondes en vue d'adapter la structure, les ressources et les priorités de la CE aux exigences de la scène internationale et aux attentes de la société espagnole, profondément solidaire.



03

Mission, objectifs, principes et cadre stratégique

Le nouveau programme masar al'an/masar maintenant a pour mission de contribuer à la triple transition, sociale, écologique et économique, dans les pays arabes, en réponse aux défis économiques, sociaux et climatiques actuels, en particulier la nécessité de créer des opportunités pour les jeunes, en favorisant des partenariats, par le biais d'une plus grande coopération régionale, et la promotion de solutions pratiques fondées sur des connaissances innovantes.

Les **objectifs généraux** du programme sont les suivants :

- Soutenir la **création d'opportunités socio-économiques pour les jeunes et les femmes**, notamment par la promotion d'emplois décents, dans le cadre d'une économie numérique et inclusive.
- Contribuer à renforcer **la coopération et l'intégration régionales**.
- Soutenir la **transition vers des modèles de production et de consommation résilients et durables** à travers l'action pour le climat, la protection de l'environnement, l'accès efficace et équitable aux ressources en eau, et la promotion d'une économie bleue socialement juste.
- Faire avancer **l'égalité effective entre les femmes et les hommes** conformément à l'engagement féministe de la CE.
- Promouvoir le **renforcement institutionnel des collectivités locales**.

Le programme repose sur une série de **principes** qui guideront sa mise en œuvre :

- **S'appuyer sur ce qui a été construit.** Le programme Masar a établi des lignes de travail et des partenariats qui constituent une base solide pour progresser dans la réalisation des objectifs du nouveau programme.
- **Rechercher des solutions pratiques pour relever les défis complexes auxquels est confrontée cette région en termes de développement,** grâce à l'apprentissage orienté vers l'action et la gestion innovante des connaissances, en s'appuyant sur les méthodologies établies dans le programme Intercoonecta de l'AECID.
- Favoriser une **approche globale, multi-pays, multi-acteurs, multisectorielle, multidimensionnelle et inclusive** en ce qui concerne les modalités et les instruments, les acteurs et les partenariats, ainsi que la définition des actions, aux différents niveaux d'intervention.
- **Créer des synergies avec d'autres stratégies, programmes et instruments de l'AECID,** tels que les programmes mondiaux, la coopération multilatérale et culturelle, les appels à projets d'ONGD (organisations non gouvernementales de développement) et les actions d'innovation, dans un souci de cohérence, de renforcement de l'impact et de complémentarité des actions.
- **Intégrer de manière effective, dans l'ensemble des actions, l'approche fondée sur les droits humains, la prise en compte transversale de la diversité culturelle et l'inclusion du handicap.**

Le **cadre stratégique** de *masar al'an / masar maintenant* est défini sur la base des documents suivants :

- La loi 1/2023 du 20 février 2023 sur la coopération au développement durable et la solidarité mondiale.
- Le 5e Plan directeur de la coopération espagnole 2018-2021 (2018), l'avant-projet du 6e Plan directeur et tout autre plan directeur applicable ultérieurement.
- Le Plan d'action AECID 2022-2023 et tout autre plan d'action applicable ultérieurement.
- Les conclusions du Conseil européen sur un partenariat renouvelé avec le voisinage méridional : *Un nouveau programme pour la Méditerranée* (2021).
- La Feuille de route de l'Union pour la Méditerranée établie par les ministres des Affaires étrangères en 2017, les priorités renouvelées de l'UpM annoncées en novembre 2020 à l'occasion du 25e anniversaire du processus de Barcelone, et les plans d'action, les stratégies et autres documents opérationnels de l'UpM approuvés dans les déclarations ministérielles de ses membres.
- *L'Agenda 2030 pour le développement durable* (2015).

04

Priorités thématiques

4.1. EMPLOI ET CRÉATION D'OPPORTUNITÉS

État des lieux

Les pays du sud de la Méditerranée sont pour la plupart des pays à revenu intermédiaire dont la situation socio-économique se caractérise par une forte pression démographique (avec une part importante de jeunes dans la population totale) et une croissance économique modeste. Les microentreprises et les PME constituent l'épine dorsale de ces économies : elles représentent plus de 90 % de toutes les entreprises en chiffres absolus (FMI, 2019) et fournissent environ 80 % des emplois. La compétitivité mondiale, la capacité d'innovation, les compétences technologiques et la diversification économique restent limitées. L'éclatement de la pandémie de COVID-19 début 2020 a exacerbé les difficultés structurelles des économies du voisinage méridional et aggravé les vulnérabilités socio-économiques des pays de la région. Selon les estimations de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), les investissements directs étrangers (IDE) dans la région ont chuté de plus de 45 % et les flux commerciaux et les chaînes de valeur mondiales se sont vus perturbés.

Le marché du travail dans la plupart des pays de la région MENA se caractérise par de faibles niveaux d'activité et d'emploi, le chômage structurel et le sous-emploi, en particulier chez les jeunes, le travail précaire, la participation limitée des femmes et un secteur informel important et en expansion. Ces pays sont confrontés en même temps à une forte émigration, notamment de personnes qualifiées (fuite des cerveaux), et à l'afflux de réfugiés et de travailleurs étrangers.

Le taux de chômage dans la région méditerranéenne est l'un des plus élevés au monde, notamment parmi les jeunes, et en particulier les jeunes femmes (40 %), de même que le taux de jeunes qui ne sont ni en emploi ni en études ni en formation (30 % en 2020 dans certains pays du sud de la Méditerranée).

Cadre stratégique de coopération : UE et UpM

Le *Programme 2021 pour la Méditerranée de l'UE* avait pour objectif de stimuler, dans le voisinage sud, une reprise socio-économique soutenue et durable, ainsi que la création d'emplois décents, en particulier pour les femmes et les jeunes. Le *Programme indicatif pluriannuel pour le voisinage sud (2021-2027)* de la Commission européenne réaffirme la nécessité de lutter contre le chômage des jeunes, en particulier des jeunes femmes, et des jeunes qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études et ne sont pas en formation.

L'UpM est également investie dans l'agenda pour l'emploi et la promotion de l'économie, en particulier en faveur des femmes et des jeunes, et dans les initiatives visant à soutenir l'économie sociale et les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), porteuses d'innovation et de croissance économique dans la région méditerranéenne.

L'UpM a établi une collaboration étroite avec la Commission européenne et certains États membres (EM) dans le cadre de l'Initiative Équipe Europe régionale (Team Europe Initiative, TEI) sur « l'emploi grâce au commerce et à l'investissement », à laquelle se sont jointes la Commission européenne, l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie et la Suède, ainsi que la BEI (Banque européenne d'investissement) et la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement). Cette TEI, qui a été lancée lors de la réunion ministérielle de Marrakech du 17 mai 2022, vise à répondre au défi que représente le travail décent dans la région, tant du point de vue de la demande que de l'offre. Afin d'assurer un impact transformateur dans la région, la TEI repose sur trois piliers thématiques : 1) le commerce et l'investissement durables ; 2) la formation et les compétences professionnelles ; 3) l'entrepreneuriat inclusif. LAECID, qui s'est impliquée activement dans cette TEI dès le début, codirige, avec la Commission européenne, le troisième pilier.

Objectifs et lignes d'action

Promouvoir la création d'emplois décents pour les femmes et les jeunes, en soutenant le développement d'entreprises et la construction d'une économie sociale, numérique et inclusive.

- Promouvoir l'économie sociale et solidaire et appuyer l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, en soutenant les jeunes entreprises, en particulier celles liées à l'économie numérique, verte et bleue.
- Soutenir la formation professionnelle et l'accès au marché du travail.
- Favoriser l'inclusion financière dans les secteurs porteurs d'emplois décents, par le biais d'alternatives financières non bancaires (investissement d'impact, fonds d'investissement locaux, microfinance) et de produits financiers innovants (capital-risque et capital d'amorçage).

4.2. TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ENVIRONNEMENT ET EAU

État des lieux

La transition écologique et la transition numérique offrent à la région méditerranéenne de grandes possibilités de développement durable et respectueux de l'environnement. Pourtant, la région est confrontée à des défis majeurs sur terre, en mer et dans l'air, qui tiennent aux modifications anthropiques de l'environnement. La CE est convaincue que la lutte contre le changement climatique, l'atténuation de ses effets et, en particulier, l'amélioration de l'accès à l'eau et une meilleure gestion de ce bien sont nécessaires pour lutter contre les inégalités.

Le changement climatique, la croissance démographique, la pollution et les pratiques non durables d'utilisation des terres et des mers menacent les habitats naturels et les écosystèmes de la région et contribuent négativement à l'accélération de la désertification, à la pénurie d'eau et à la hausse des températures.

Le rapport « État de l'environnement et du développement en Méditerranée » publié en 2020 par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) rappelle que la croissance démographique et les modes de production et de consommation non durables ont déjà provoqué une dégradation importante en Méditerranée. La fréquence et l'intensité des sécheresses continuent d'augmenter, tout comme la température de l'eau en Méditerranée ou la température de l'air, bien au-dessus de la moyenne mondiale. En termes de biodiversité, 20 à 30 % des espèces de la Méditerranée sont endémiques et l'impact attendu du changement climatique sera dévastateur.

L'accès, l'approvisionnement et l'utilisation de l'eau dans une optique durable sont des questions essentielles. Les pays des rives sud et est de la région sont parmi les plus touchés au monde par la pénurie d'eau, avec plus de 180 millions de personnes exposées au stress hydrique et aux problèmes de pollution de l'eau. La crise climatique a mis en évidence l'interdépendance croissante de la région méditerranéenne et la nécessité de renforcer activement la résilience et d'ouvrir de nouvelles voies pour une coopération plus étroite.

Cadre stratégique de coopération : UE et UpM

Le nouveau programme 2021 de l'UE pour la Méditerranée érige l'action en faveur du climat et de l'énergie, en particulier la promotion de la transition vers l'énergie verte, en pilier essentiel de notre politique dans le voisinage méridional. Le programme s'engage à transformer les défis climatiques et environnementaux en opportunités de développement durable, et à contribuer ainsi à une transition verte, juste et inclusive. Il met notamment l'accent sur la possibilité de développer les compétences pertinentes grâce à la création d'emplois verts.

Il souligne également que l'économie bleue représente un outil puissant pour la gestion des biens communs de la Méditerranée, dans la mesure où la promotion de la croissance économique et l'amélioration des moyens de subsistance et de l'inclusion sociale sont compatibles avec la conservation, la protection et la restauration des écosystèmes marins et côtiers et de la biodiversité, avec l'utilisation durable des ressources, la promotion du tourisme durable, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets. L'UE entend intégrer le potentiel de l'économie bleue méditerranéenne dans la planification du développement économique, parallèlement à l'économie sociale.

Dans cette optique, l'un des domaines prioritaires du *Programme indicatif pluriannuel de la Commission européenne pour le voisinage sud (2021-2027)* est la transition verte, par le biais d'une action conjointe sur le climat - atténuation du changement climatique, adaptation et résilience à ses effets - et de la protection de la biodiversité et des ressources naturelles grâce à la réduction de la pollution, au développement de systèmes alimentaires durables et à la préservation des écosystèmes, dans le cadre d'une gestion efficace de l'eau.

Il s'agit également de l'un des principaux domaines de travail de l'UpM, comme le soulignent les différentes déclarations ministérielles sur l'eau, le climat et l'environnement ou sur l'économie bleue durable.

Objectifs et lignes d'action

Soutenir la transition vers un modèle productif et social résilient et durable grâce à la protection de l'environnement, à un accès efficace, durable et équitable aux ressources en eau et à la promotion d'une économie bleue socialement juste et inclusive.

- Améliorer et étendre l'accès à l'eau de manière efficace, équitable et durable sur le plan environnemental, en mettant l'accent sur les ressources en eau non conventionnelles et en promouvant une gouvernance efficace de l'eau pour réduire la précarité hydrique.
- Rechercher des solutions fondées sur la nature en ce qui concerne l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets ; lutter contre la désertification et améliorer la résilience aux sécheresses, aux inondations et aux incendies. Conserver et restaurer les écosystèmes dégradés, en accordant une attention particulière aux sols et à l'eau.
- Promouvoir des systèmes agroalimentaires et de pêche durables, rentables, socialement inclusifs et résilients au changement climatique dans le cadre d'une approche fondée sur le lien entre l'eau, l'énergie, l'alimentation et les écosystèmes.
- Assurer une gestion durable des déchets et promouvoir l'économie circulaire ; prévenir et éliminer la pollution des eaux terrestres et marines.

4.3. ÉGALITE DES GENRES

État des lieux

La situation des femmes et des filles dans la région du sud de la Méditerranée a connu quelques avancées ces dernières années avec l'adoption dans certains pays de cadres réglementaires, de politiques et de programmes axés sur la promotion de l'égalité des genres. Ces mesures ont eu un impact positif sur la participation politique des femmes et leur accès aux ressources économiques, ainsi que sur le niveau de scolarisation des filles.

Toutefois, les disparités entre les genres persistent. Dans certains pays, la situation relative des femmes s'est détériorée en raison de l'instabilité politique et des conflits, des effets de la pandémie, de la multiplication des catastrophes climatiques et de la stagnation économique. Dans d'autres, les progrès accomplis risquent de s'inverser.

La région arabe est celle où la participation des femmes à la vie politique est la plus faible au monde ; elle se classe ainsi au dernier rang de l'indice mondial de l'écart entre les genres en ce qui concerne la participation politique. Pour ce qui est de la participation des femmes au marché du travail, la région affiche également les taux les plus faibles. Tous les pays de la région ont ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW, selon le sigle en anglais). Néanmoins, sept pays ont formulé des réserves à l'article 15 (sur l'égalité des droits des femmes à conclure des contrats et à administrer des biens) et onze pays à l'article 16 (sur le droit des femmes mariées à l'égalité dans l'acquisition, l'administration et la disposition de biens). Ces réserves ont un impact très négatif sur l'autonomisation économique des femmes dans la région, car elles entravent l'accès des femmes aux ressources.



Cadre stratégique de coopération : UE et UpM

Le nouveau programme 2021 de l'UE pour la Méditerranée signale qu'une attention particulière sera accordée à la promotion du rôle des femmes dans la société et dans l'économie, à la lutte contre toutes les formes de discrimination et à l'action en faveur de l'autonomisation des femmes et de l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles.

Depuis 2014, l'Union pour la Méditerranée organise tous les deux ans une conférence de haut niveau sur les femmes pour la Méditerranée dans le but de renforcer l'autonomisation et l'égalité des femmes. La sixième conférence s'est tenue à Madrid en octobre 2022 sous le parrainage du gouvernement espagnol. Les États membres de l'UpM ont adopté une déclaration contenant des recommandations, des actions et des mesures concrètes et opérationnelles axées sur quatre domaines prioritaires : 1) l'amélioration des cadres juridiques ; 2) l'amélioration de l'accès des femmes au leadership dans la vie publique et la prise de décision ; 3) le renforcement de la participation des femmes à la vie économique ; et 4) la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles. En outre, l'UpM a mis en œuvre des projets axés sur l'autonomisation des femmes, les PME, l'employabilité et l'esprit d'entreprise.

Il convient de mentionner tout particulièrement le lancement en 2021 par le ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération (MAEUC) de la « Politique étrangère féministe » afin de réduire les écarts entre les genres et de progresser vers une égalité réelle et effective au niveau international. Cette approche féministe se reflète également dans l'orientation féministe de la CE et dans le travail qu'elle accomplit dans le monde, lequel s'inscrit dans la cohérence du 6e Plan directeur actuellement en cours d'élaboration.

Objectifs et lignes d'action

Promouvoir l'égalité effective des femmes et des hommes et favoriser l'autonomisation politique, sociale et économique des femmes et leur contribution effective à un développement inclusif et durable.

- Adopter un cadre juridique et institutionnel favorable à l'égalité effective des femmes dans l'exercice de leurs droits, ainsi qu'à l'égalité des chances dans les sphères politique, économique et publique.
- Assurer la participation politique et renforcer le leadership des femmes et leur participation aux espaces de décision dans la vie publique.
- Promouvoir les droits économiques et les droits du travail des femmes et l'entrepreneuriat féminin, en mettant l'accent sur les jeunes entreprises, notamment dans le secteur de l'innovation et des nouvelles technologies, et sur la réduction de la fracture numérique.

05

Axes transversaux

Les priorités horizontales définies dans le nouveau programme pour l'ensemble des interventions sont : l'appui aux jeunes ; l'appui aux organismes de coopération régionale méditerranéenne ; la promotion d'espaces de collaboration pour une plus grande intégration régionale ; l'inclusivité, à travers le renforcement des collectivités locales et leur participation au développement.



5.1. LES JEUNES

Le taux de population jeune dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, l'un des plus élevés au monde, a une incidence directe sur l'économie, la politique et le développement économique, social et culturel de ces pays. Le pourcentage de jeunes dans cette région est l'un des plus élevés au monde et cette tendance ne s'inversera pas puisque cette région compte 100 millions d'habitants de moins de 15 ans. Et pourtant, les jeunes ne représentent aujourd'hui que 24 % de la population active (18 % pour les femmes).

Les inégalités existantes dans la région freinent le développement. Elles sont à l'origine d'une forte désaffection à l'égard du système et parfois même un terreau pour l'extrémisme.

Il existe un consensus général entre les États membres de l'UE sur la nécessité de renforcer les actions visant les personnes mineures vulnérables, en particulier les jeunes filles, dans les pays du voisinage méridional. Dans cette optique, le programme *masar al'an / masar maintenant* propose de :

- Soutenir la création d'opportunités socio-économiques et culturelles pour les jeunes et leur participation aux stratégies nationales de développement.
- S'attaquer en priorité aux causes structurelles du manque d'opportunités, du chômage des jeunes, de la fuite des cerveaux, du décrochage scolaire et du manque de scolarisation, en cohérence avec le nouveau programme de l'UE pour la Méditerranée, héritier du processus de Barcelone de 1995.

5.2. APPUI À L'INTÉGRATION RÉGIONALE. PROMOTION D'ESPACES DE COLLABORATION ET D'UNE PLUS GRANDE INTERCONNEXION ENTRE LES PAYS DE LA RÉGION

Alors que la langue arabe est un facteur fondamental d'intégration dans la sphère culturelle, lorsqu'il s'agit de définir un programme de coopération régionale avec le monde arabe, l'un des constats les plus frappants est le manque structurel de projets d'intégration régionale. Or, la CE est convaincue qu'une plus grande intégration régionale permettra de jeter les bases d'une croissance plus durable et plus cohésive.

Le programme *masar al'an / masar maintenant* contribuera au renforcement institutionnel des pays de la région dans les secteurs prioritaires en apportant un soutien stratégique aux organisations et institutions régionales existantes, telles que l'UpM, la FAL ou l'IEMed. Pour dessiner les contours de son action, la CE s'appuiera sur la vaste expérience acquise en matière de mise en réseau dans d'autres régions du monde et sur l'expertise accumulée au cours de plusieurs décennies de coopération technique dans la région.

En outre, à travers le programme *masar al'an / masar maintenant*, la CE développera un nouveau programme régional pour la connaissance et l'innovation dans le domaine des politiques publiques, *masar conecta*, destiné principalement aux administrations publiques des pays arabes. Ce programme prévoit la réalisation d'une formation technique spécialisée et la promotion de cadres de collaboration (groupes de travail, plateformes, réseaux, etc.), et s'appuiera sur l'expérience acquise par la coopération technique espagnole dans les pays ibéro-américains dans le cadre du programme INTERCOONECTA.

L'objectif de l'AECID est de créer et de renforcer les **réseaux et les connexions entre les différents acteurs du développement** pour parvenir à une plus grande intégration régionale.

- Elle encouragera la coopération transrégionale et interrégionale méditerranéenne en appuyant le renforcement institutionnel des organisations et des institutions concernées, notamment l'UpM, l'IEMed et la FAL.
- Elle impulsera des cadres de collaboration pour le dialogue politique et technique au niveau régional, en établissant, en développant et en diffusant des plans stratégiques et des cadres réglementaires régionaux ; en finançant des projets régionaux ; et en favorisant la mobilité des chercheurs.
- Elle favorisera le développement des capacités institutionnelles et techniques des organisations régionales de la société civile.

5.3. INCLUSIVITÉ

Le développement durable et inclusif est une priorité pour la région arabe, qui s'emploie à réformer ses systèmes de développement afin de favoriser l'inclusion, la durabilité et la couverture et, partant, la cohésion sociale. À cet égard, il s'avère nécessaire de renforcer le tissu social et les structures institutionnelles, en veillant à une plus grande protection et inclusion de tous les secteurs de la société, en particulier des groupes vulnérables, dans les processus de participation, d'élaboration et de prise de décision concernant les politiques publiques visant à éradiquer la pauvreté et à atténuer les inégalités.

Le rôle des collectivités locales est particulièrement important non seulement parce qu'elles permettent de renforcer le contrat social à partir des institutions qui sont les plus proches des citoyens, mais aussi parce qu'elles peuvent contribuer à améliorer la prestation de services publics au profit de sociétés plus cohésives. De larges pans de la population ont perdu confiance dans leurs institutions. Pour inverser cette tendance, les autorités, et en particulier les autorités locales, doivent promouvoir une plus grande transparence et une plus grande participation du public.

Dans cette optique, les objectifs prioritaires du nouveau programme sont, d'une part, la promotion de la participation politique, sociale et culturelle des citoyens, en particulier des groupes traditionnellement exclus, tels que les jeunes et les femmes, et, d'autre part, le développement des capacités des autorités locales. Sur ce dernier point, l'Espagne peut apporter la valeur ajoutée que représente sa propre expérience en matière d'administration locale et régionale.



06

Modalités, acteurs et partenariats

Le programme régional combinera la mise en œuvre directe par l'AECID avec des interventions en partenariat ou par l'intermédiaire d'acteurs tiers. Les principales modalités d'intervention et les **principaux instruments du nouveau programme *masar al'an / masar maintenant*** sont les suivants :

- **Masar conecta** : sous-programme régional pour la connaissance et l'innovation en matière de politiques publiques, comprenant trois lignes d'action principales : **formation technique spécialisée ; dialogue sur les politiques publiques ; recherche, développement et innovation.**
- **Contributions aux organismes de coopération régionale au niveau méditerranéen**, tels que l'UpM, pour l'établissement, le développement et la diffusion de processus de formulation de politiques ou d'outils de planification stratégique et d'élaboration de cadres réglementaires, et pour la mise en œuvre de programmes et de projets.
- **Contributions aux agences du système de l'ONU** pour la mise en œuvre de programmes et de projets régionaux dans les pays arabes.
- **Subventions aux organisations de la société civile dans les pays partenaires**, destinées à la mise en œuvre de projets régionaux dans des secteurs prioritaires, ou au renforcement des capacités de ces organisations et à la promotion du travail en réseau.

Les instruments de coopération de ce programme seront mis en place par le biais des mécanismes de l'AECID existants et des procédures administratives applicables (subventions directes de coopération internationale, subventions nominatives, conventions, subdélégations de gestion, etc.).

En ce qui concerne les partenaires du programme, il convient de souligner la **collaboration qui existe déjà avec les organisations régionales du système euro-méditerranéen, telles que l'UpM, la FAL et l'IMed**, et que le programme viendra renforcer de manière à la doter d'un caractère structurel et stratégique.

Dans le cadre du programme *masar al'an / masar maintenant*, une ligne de travail spécifique de coopération technique régionale, *masar conecta*, sera créée avec les administrations publiques et la société civile des pays arabes. La formation technique spécialisée, la connaissance et l'innovation en matière de politiques publiques sont inscrites au programme sous diverses formes : itinéraires de formation, conférences, débats, cours, séminaires, ateliers, rencontres, dialogues, réunions et laboratoires d'innovation publique. Le dialogue sur les politiques publiques sera également encouragé, de même que les cadres de collaboration (groupes de travail, plateformes, réseaux). Le dialogue sur les politiques publiques sera également encouragé, de même que les cadres de collaboration (groupes de travail, plateformes, réseaux) et les actions de RDI en la matière.

Pour sa mise en œuvre, le programme *masar conecta* comptera sur la collaboration d'acteurs de la CE spécialisés dans la coopération technique, tels que la FIIAPP (Fondation internationale et ibéro-américaine pour l'administration et les politiques publiques), et d'autres entités de l'administration publique espagnole (administration générale de l'État, administrations des communautés autonomes, administrations locales, organismes publics et entités de droit public) spécialisées dans les lignes de travail établies, notamment les instituts et centres de recherche nationaux. Le programme s'appuiera sur l'expérience des entités associées à *masar al'an / masar maintenant*, telles que le réseau des Casas du MAEUC (en particulier Casa Árabe et Casa Mediterráneo), l'IEMed ou TRAGSA. La méthodologie qui sera appliquée à la mise en œuvre du programme sera fondée sur l'apprentissage et la gestion des connaissances, et mettra l'accent sur l'analyse, la systématisation et l'échange de bonnes pratiques.

07

Gouvernance et structure financière

Un Comité de pilotage sera mis en place sous la direction du/de la responsable de la DCAA (Direction de la Coopération avec l'Afrique et l'Asie), ou de la personne désignée, qui assurera le dialogue institutionnel au niveau de la direction avec Casa Árabe et Casa Mediterráneo, la FIIAPP, l'UpM, l'IEMed, la FAL, et toutes les autres entités avec lesquelles une collaboration stratégique sera établie. Le comité de pilotage se réunira une fois par an, indépendamment des réunions de coordination et de mise en œuvre qui se tiendront au cours de l'année selon les besoins. Une coordination étroite sera maintenue avec la Direction générale pour le Maghreb, la Méditerranée et le Moyen-Orient du MAEUC afin d'assurer l'alignement du programme sur le cadre stratégique de l'action extérieure espagnole dans la région.

En outre, un comité de coordination technique sera constitué sous la direction du/de la responsable du département de la Coopération avec le monde arabe et l'Asie, ou de la personne désignée. Il sera composé du personnel technique du département de la Coopération avec le monde arabe et l'Asie et des responsables des entités partenaires collaborant à la mise en œuvre des actions prévues par le programme. Ce comité se réunira tous les six mois. Des mécanismes de coordination seront établis avec les OCE (offices de la coopération espagnole) pour garantir la cohérence et la complémentarité dans l'identification, la mise en œuvre et le suivi des actions sur le terrain.

Le programme bénéficiera d'une allocation budgétaire spécifique de la DCAA, qui établira une prévision annuelle à cet effet. Une dotation initiale de 4 millions d'euros a été prévue en 2024, ce montant pouvant être ajusté ou augmenté les années suivantes en fonction des disponibilités budgétaires et de l'évolution du contexte stratégique de coopération de l'AECID. Ce financement sera complété par des contributions d'autres directions de l'AECID, via les programmes sectoriels mondiaux - le Programme de transition écologique (PROTEC) ou « Ellas + » -, ou les interventions prévues par le département de la Coopération multilatérale de l'AECID avec les agences du système des Nations Unies.

08

Suivi, évaluation et communication

La planification opérationnelle du programme sera basée sur des plans de travail annuels, qui fixeront les lignes d'action, les objectifs spécifiques, les activités et les moyens pour leur mise en œuvre, ainsi que les indicateurs associés.

Un **plan de suivi, d'évaluation et d'apprentissage** sera établi afin de fournir à l'AECID des éléments probants sur la façon dont les actions sont mises en œuvre, le but étant d'améliorer et d'adapter la conception, l'efficacité et la redevabilité du programme.

Un **rapport de suivi interne à caractère annuel** sera rédigé sur la base des données liées aux indicateurs, qui seront collectées de manière systématique, le but étant de fournir à l'AECID et aux principales parties prenantes des interventions un suivi et un bilan du degré d'avancement et de réalisation des objectifs et de l'état d'utilisation des fonds alloués.

Un **rapport de suivi externe**, basé sur la méthodologie du suivi axé sur les résultats (Results Oriented Monitoring, ROM), sera réalisé tous les deux ans.

Cinq ans après le lancement du programme, une **évaluation stratégique, systématique et objective de ses activités**, de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats sera effectuée à partir des critères suivants : pertinence, efficacité, efficience, durabilité, impact, cohérence et valeur ajoutée. Le but de cette évaluation est de déterminer l'adéquation du programme aux objectifs et au contexte international et régional concerné et de proposer des modifications ou des mises à jour éventuelles.

Un **plan de communication et de visibilité** du programme sera également élaboré.



MINISTERIO
DE ASUNTOS EXTERIORES, UNIÓN EUROPEA
Y COOPERACIÓN



aecid



**Cooperación
Española**